

Formation ECLAIR : la citoyenneté Mardi 8 octobre 2013

INCONTOURNABLES :

Equipe / partenaires / quotidien / temps / tolérance / droit à l'erreur / transparence

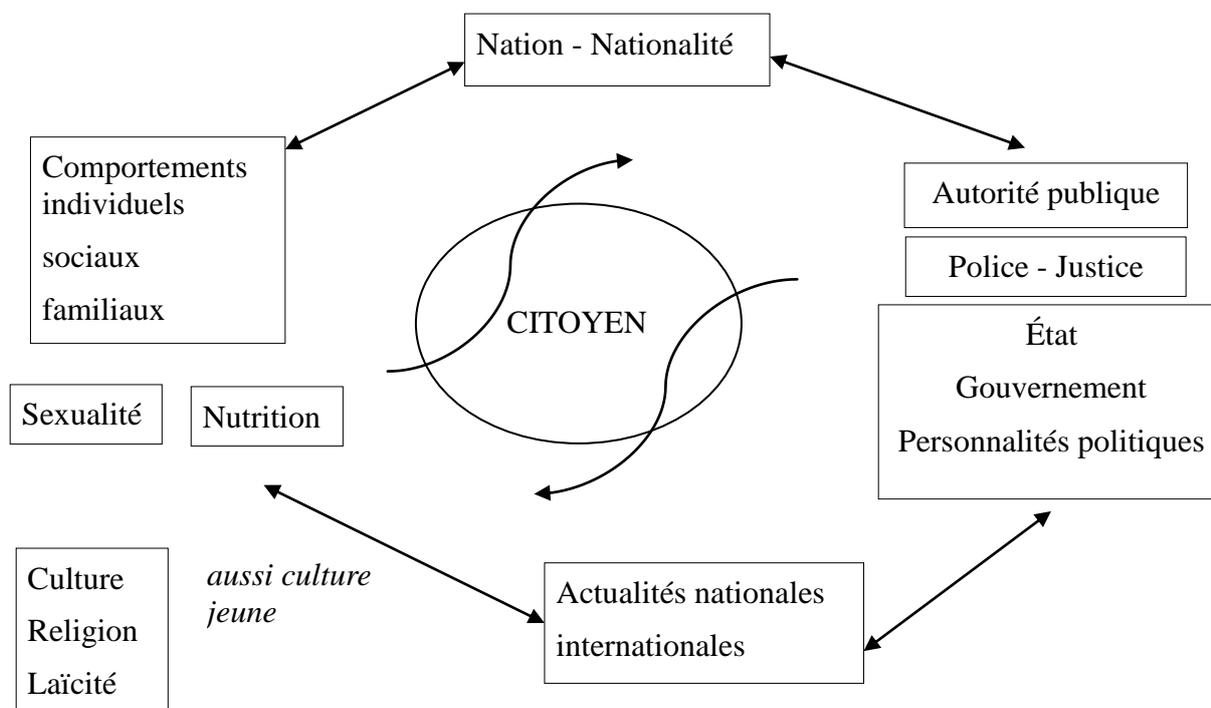
La citoyenneté, ça s'apprend, ça se construit.

Citoyen = auteur, partenaire, différenciation

Conférence de P.-J. Verges. IA-IPR EVS

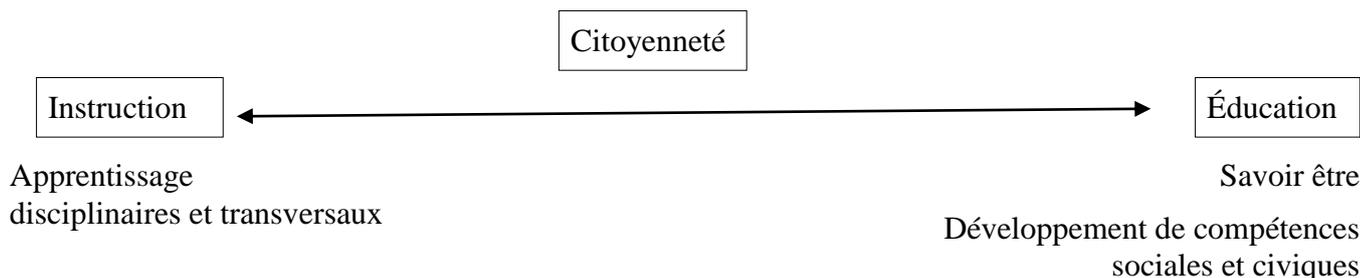
Citoyen = acteur de la cité

- Principe des cartes heuristiques (cartes des idées)



PROBLEMES :

Tous les adultes n'ont pas les mêmes rapports, les mêmes idées derrière chaque carte en fonction de leur vécu (Relation avec Police-Justice, Vie de quartiers, Expression négative de l'institution, etc...)



- **ECOLE – FAMILLE Quel partage de compétences ?**

Problème : augmentation du temps scolaire – association et diminution du temps familiale

Conséquence : déresponsabilisation des familles et substitution de l'école à la famille.

→ Problème de coéducation ?

→ Problème : ne pas modéliser un modèle de société ?

→ Proposition : que chaque professionnel fasse le point sur ses attentes envers les familles et se pose la question du réalisme de ces attentes.

A. La notion de citoyenneté

La citoyenneté définit l'ensemble des droits et devoirs.

La citoyenneté caractérise notre régime politique / État de droits.

La citoyenneté permet d'organiser la société, ses règles de fonctionnement.



La citoyenneté n'est pas négociable. La laïcité n'est ni négociable ni discutable. Elle s'impose à tous (il faut être très minimaliste. On peut faire ou pas).

Elle permet de fonctionner



La règle doit faire consensus

Stratégie : travailler d'abord sur **ce qui nous rassemble** et seulement ensuite sur les différences.

ATTENTION : Point de vigilance → Position de l'éducateur



Distinguer l'éthique, la morale, la déontologie

Éthique : démarche personnelle. C'est le choix que nous faisons. C'est un point de vue personnel.

Morale : caractère normatif. Normalisation des choses. Universalité, donc, peut s'enseigner. Nous projette sur le collectif.

Déontologie : respect des lois et règles. Il n'y a pas de jugement moral à porter.



Transfert sur les élèves : de l'initiative vers l'autonomie

SOUCI DE SOI

SOUCI DE L'AUTRE

SOUCI DE L'INSTITUTION

Point de vigilance : notion de justice dans sa relation à celle de l'égalité.

Le principe d'égalité n'est pas celui d'égalité absolue dans l'Education nationale, c'est l'équité qui prévaut : donner à chacun ce dont il a besoin. Discrimination positive.

Différentes références derrière le mot Nation (sociale / juridique ou historique) donc différentes attentes :

Nation sociale = Une population qui vit sur les mêmes principes et qui vit selon les mêmes règles : ce qui nous rassemble.

Nation historique = Population qui se reconnaît dans un passé (culture, histoire, références communes) ou (ATTENTION) dans un avenir commun.

B. Comment agir en faveur de la citoyenneté de façon opérationnelle ?

Principe 1 : un apprentissage graduel et adapté

←
continuité des apprentissages
→
efficacité du travail en équipe. Cohérence
←
parole des élèves. Rôle des parents

↑
Éviter
les ruptures
↓

PROBLEME : Déterminer les minimums vitaux.

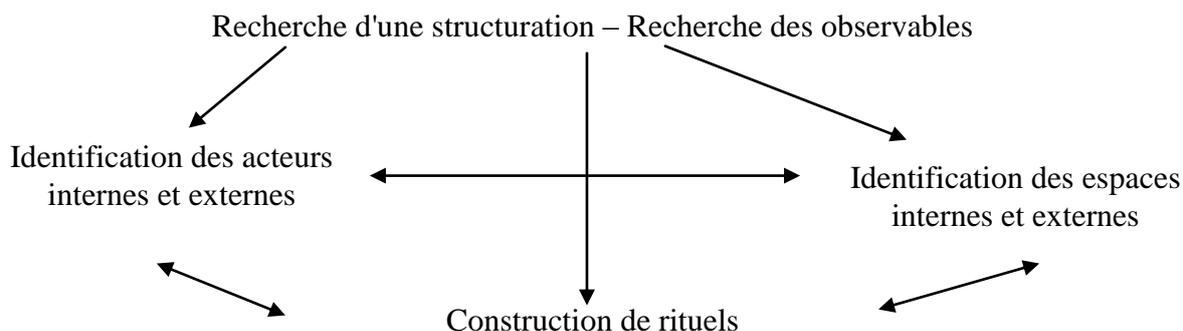
PROBLEME : Travail en équipe effectif si on libère la parole. Quel sens donne-t-on à l'école et à ses missions ? Exemplarité. On représente la règle et la loi. Obligation de moralité. Ne pas discréditer les établissements à l'extérieur. / tout comme son travail.

Cadrer les moments dans lesquels les élèves peuvent s'exprimer. Il faut cadrer, concevoir les moments et donner les sujets. Ne pas parler pour parler.

Principe 2 : définir droit commun et droit scolaire

Apprendre ce qui relève de l'erreur et de la faute :

- l'erreur c'est pédagogique.
- la faute, c'est moral.



Définir avec les élèves les espaces scolaires et le cahier des charges attaché à chacun de ces espaces. Structurer les espaces pour laisser des espaces de respiration aux élèves. L'objectif est d'arriver à une structuration avec espace collectif / social / individuel.

La construction de rituels renvoie à la construction de la règle. Ils doivent être simple et communs (attitude, mode de circulation...) attendus, expliqués. Il faut un apprentissage préalable. La règle ne va pas de soi. Travail sur la voix, la façon de s'exprimer, l'hygiène vestimentaire et corporelle. Il faut éviter les ruptures.

E. Debarbieux : *Systémique du climat scolaire.*